
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Commission du 14 Septembre 2017 – PV 2017/2018-05

Présents : MM. DENIS (Pdt), VESQUES (CD) ALEXANDRE
Excusés : MM BOIVIN

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

EXTRAIT DU PV N° 7 DU 12 SEPTEMBRE 2017

VILLE DE LA CELLE ST CLOUD (78)

PARC OMNISPORTS L.R. DUSCHENE – NNI 78 126 01 01

Dans le cadre du classement initial du terrain susnommé, une visite des installations a été faite le 04 septembre 2017. Etaient présents lors de cette visite MM. TURCK, Maire Adjoint aux Sports, LHOTE, Directeur du Service des Sports, DELRUE, Service des Sports, BOULLET, Ingénieur Conseil. M. DENIS représentait la C.R.T.I.S. et a constaté que les travaux avaient été faits dans les normes du règlement des terrains. La demande classement sera envoyée à la C.F.T.I.S. à la suite des tests in-situ.

La C.R.T.I.S. donne un avis favorable pour un niveau Foot A11 SYE provisoire pour 6 mois maximum et pour que ce terrain soit utilisé en compétitions officielles en concordance avec le niveau demandé 5 SYE.

DEMANDE DE CLASSEMENT TERRAIN SYE

VILLE DE BOUGIVAL

PARC DES SPORTS – NNI 78 092 01 02

Installations visitées par M. DENIS le 07 juin 2017. La C.R.T.I.S. envoie le dossier complet, avec imprimé pour un classement initial en Niveau 6 SYE sous réserve de la validation de la C.F.T.I.S.

DOCUMENT A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.

VILLE DES CLAYES SOUS BOIS (78)

STADE J. CARILLON – NNI 78 165 02 01

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S. l'avis de la Mairie qui nous informe de la fermeture définitive du terrain stabilisé.